

COMMUNE DE NIVILLAC
Arrondissement de Vannes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil quatorze

Le sept juillet

Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC dûment convoqué,

S'est réuni en session ordinaire à vingt heures en mairie

Sous la présidence de Monsieur GUIHARD Alain, Maire

Date de convocation du conseil municipal : le 30 juin 2014

Conseillers en exercice : 27 Conseillers présents : 24 Votants : 26

PRESENTS: Mme AMELINE Yolande- M. BOCENO Julien- Mme BOMPOIL Jocelyne- M. BOUSSEAU Yannick- M. BRIAND Jean-Yves- M. CHESNIN Nicolas- M. DAVID Gérard- M. DAVID Guy- Mme DENIGOT Béatrice- Mme DESMOTS Isabelle- M. FREOUR Jean-Claude- Mme GERARD-KNIGHT Marie-Noëlle- Mme GICQUIAUX Cécile- Mme GRUEL Nathalie- M. GUIHARD Alain- Mme HUGUET Evelynne- M. LORJOUX Laurent- M. MUELA Patrick- M. OILLIC Jean-Paul- Mme PANHELLEUX Françoise - Mme PERRONNEAU Claire-Lise- Mme PHILIPPE Jocelyne- M. PRAT Pierre- M. SEIGNARD Jérôme

ABSENTS EXCUSES : M. CHATAL Jean-Paul- Mme LEVRAUD Françoise- Mme PERRAUD Chantal

POUVOIRS : Mme LEVRAUD Françoise à M. BRIAND Jean-Yves
Mme PERRAUD Chantal à Mme GICQUIAUX Cécile

Secrétaire de séance : M. SEIGNARD Jérôme

Délibération n°2014D97 : Service Enfance/Jeunesse
Projet de Séjour ski du 06 au 14 février 2015

Dans le cadre du développement du secteur séjour de vacances du service Enfance/jeunesse afin de répondre à une attente des jeunes de la commune et au regard du bilan positif du séjour ski aux Gets en Savoie en février 2013,

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur :

- l'accord de principe pour l'organisation d'un nouveau séjour ski aux Gets en Haute Savoie, pour 15 jeunes de 12 à 17 ans, du 06 au 14 février 2015,

- une éventuelle participation financière de la commune pour les jeunes de Nivillac, qui permettrait de réduire le tarif demandé aux familles pour le séjour.

Madame Cécile GICQUIAUX, Adjointe à l'Enfance-Jeunesse, précise à l'assemblée délibérante que le budget prévisionnel du coût du voyage s'élèverait à 574,25 €/jeune.

La commission « Enfance/ Jeunesse », réunie le mercredi 28 mai 2014, demande au conseil de se positionner également sur une éventuelle participation de la commune.

La commission propose que la commune ne prenne en charge que le salaire de l'animatrice sachant qu'un bénévole s'est proposé comme accompagnateur, ceci afin que les jeunes se mobilisent et mettent en place des manifestations ou diverses ventes qui leur permettront d'autofinancer leur

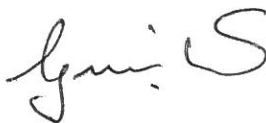
voyage à hauteur d'un peu plus de 2000 €.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et de Mme l'adjointe à l'Enfance/ Jeunesse,

- ***Approuve*** la mise en place d'un projet de séjour ski aux Gets en Haute-Savoie à destination des 12-17 ans qui aura lieu en février 2015,
- ***Décide*** la prise en charge de la rémunération de l'animatrice, agent communal et accompagnatrice pour la durée du séjour soit 9 jours étant précisé que le reste du séjour devra être financé par les familles ainsi que par les actions d'autofinancement que décideront et mettront en place les jeunes concernés.

Pour extrait conforme,

**Le Maire,
Alain GUIHARD**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

056-215601477-20140707-2014D97-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2014

Publication : 10/07/2014

BUDGET PREVISIONNEL SEJOUR SKI 2015
--

- Séjour intercommunal
- Du 6 au 14 février 2015 soit 9 jours
- Gets (Haute Savoie)

INTITULE POSTE	67 jeunes	Descriptif des coûts	15 jeunes de NIVILLAC
Hébergement Pension complète	22 680,00 €	48,35€/jeune x 7 jours	5076.75
Cours Ski ESF + étoiles	3 819,00 €	57€/jeune pour 6 cours	855
Location matériel ski	3 450,00 €	51€/jeune	765
Bus	6 299,00 €	94€/jeune	1410
Remontées mécaniques	4 945,00 €	73,80€/jeune	1107
COUT TOTAL	41 193,00 €		9213.75
COUT TOTAL/JEUNE	614,82 €		614,25
Subvention ASB	2 680,00 €	5€/nuir/jeune	600
Autofinancement jeunes			
Participation commune			
TOTAL subventions	2 680,00 €		600
COUT TOTAL	38 513,00 €		8613.75
COUT TOTAL/JEUNE	574,82 €		574,25

Masse salariale pour Nivillac : 1 directeur et 1 animateur

- 1 animateur bénévole
- 1 directeur (Maïc DANIGO): masse salariale d'un agent communal soit 842.40 euros de salaire brut plus 120 euros d'indemnités (15€/nuir)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

056-215601477-20140707-2014D97-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2014

Publication : 10/07/2014

Section 1

Section 2

Section 3

Section 4

Section 5

Section 6

Section 7

Section 8

Section 9

Section 10

Section 11

Section 12

Section 13

Section 14

Section 15

Section 16

Section 17

Section 18

Section 19

Section 20

Section 21

Section 22

Section 23

Section 24

Section 25

Section 26

Section 27

Section 28

Section 29

Section 30

Section 31

Section 32

Section 33

Section 34

Section 35

Section 36

Section 37

Section 38

Section 39

Section 40

Section 41

Section 42

Section 43

Section 44

Section 45

BUDGET PREVISIONNEL SEJOUR SKI 2015
--

- Séjour intercommunal
- Du 6 au 14 février 2015 soit 9 jours
- Gets (Haute Savoie)

INTITULE POSTE	67 jeunes	Descriptif des coûts	15 jeunes de NIVILLAC
Hébergement Pension complète	22 680,00 €	48,35€/jeune x 7 jours	5076.75
Cours Ski ESF + étoiles	3 819,00 €	57€/jeune pour 6 cours	855
Location matériel ski	3 450,00 €	51€/jeune	765
Bus	6 299,00 €	94€/jeune	1410
Remontées mécaniques	4 945,00 €	73,80€/jeune	1107
COUT TOTAL	41 193,00 €		9213.75
COUT TOTAL/JEUNE	614,82 €		614,25
Subvention ASB	2 680,00 €	5€/nuit/jeune	600
Autofinancement jeunes			
Participation commune			
TOTAL subventions	2 680,00 €		600
COUT TOTAL	38 513,00 €		8613.75
COUT TOTAL/JEUNE	574,82 €		574,25

Masse salariale pour Nivillac : 1 directeur et 1 animateur

- 1 animateur bénévole
- 1 directeur (Maïc DANIGO): masse salariale d'un agent communal soit 842.40 euros de salaire brut plus 120 euros d'indemnités (15€/nuit)

**BUDGET PREVISIONNEL
SEJOUR NEIGE
Du 6 au 14 février 2015**

INTITULE POSTE	Descriptif des coûts	12 jeunes et 2 animateurs
Hébergement Pension complète	42,31€/jeune X 8 jours	4 032,00 €
Cours Ski ESF + étoiles	57€/jeune/pour 6 cours	684,00 €
Location matériel ski	50€/personne/ pour 8 jours	600,00 €
Salaire anim		
Salaire directeur		
indemnités		
Bus	94€/jeune	1 128,00 €
Remontées mécaniques	73,80€/jeune	885,60 €
COUT TOTAL		7 329,60 €
COUT TOTAL/JEUNE		610,80 €
PSO	0,50€X10hX8jours/jeune	480,00 €
Subvention ASB	5€/8 nuits/jeune	480,00 €
Participation commune		
TOTAL subventions		960,00 €
COUT TOTAL		6 369,60 €
COUT TOTAL/JEUNE		530,80 €

Maïc: 10,53€X10hX8	842,40 €
Maïc: 15€X8 nuits	120,00 €

